



## RAPPORT D'ACTIVITE 2021

### Présentation

Constituée le 7 décembre 2013, l'association à but non lucratif Bénévole Mèbre - Sorge (BEMS) est définie par ses statuts. Son champ d'action couvre le district de l'Ouest lausannois et son siège est à Bussigny.

Le BEMS fonctionne avec des bénévoles uniquement. Il est reconnu et soutenu financièrement aussi bien par les communes du district que par l'Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois (APREMADOL).

Son but étant orienté principalement vers le maintien à domicile des personnes à mobilité réduite habitant le district de l'Ouest lausannois, le BEMS propose :

- des transports à but médical et
- des transports de loisirs.

Sous la responsabilité d'un coordinateur, en collaboration avec le Bureau de transport de personnes à mobilité réduite de la région de Lausanne (TMRL), la permanence téléphonique reçoit les demandes du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00. TMRL transmet la liste des demandes avant 12h30 aux coordinateurs qui planifient les courses et engagent les bénévoles.

### Activités 2021

#### Transports

Les courses aller ou retour sont comptabilisées comme un unique trajet. Sous la contrainte de la pandémie Coronavirus, et dans le respect des mesures sanitaires, les activités sont restées constantes durant cette année. Le tableau ci-dessous montre l'évolution sur l'année 2021 par rapport à l'exercice précédent qui comptait 2 mois de confinement :

Evolution de l'activité entre 2020 et 2021			
	2020	2021	Diff.
Nombre d'appels	2 867	2 793	-2.58%
Nombre de courses	3 848	4 359	13.28%
Km parcourus	45 602	47 079	3.24%
Nombre de bénéficiaires transportés	231	215	-6.93%

Les demandes de transports de loisirs sont toujours suspendues. Seuls, les demandes à but médical sont assurées pour nos bénéficiaires aiguillés vers nos services par les CMS (centres médico-sociaux) de l'Ouest lausannois. Les statistiques des déplacements, par commune et par mois, jointes en annexe, renseigneront plus précisément sur les courses effectuées en 2021.

## **Administration - coordination**

La permanence téléphonique est assurée en collaboration avec TMRL. La coordination est partagée entre plusieurs coordinateurs. Les tâches administratives telles que l'enregistrement des demandes de transports, la facturation, les statistiques, la comptabilité, les réunions etc., sont assurées par le coordinateur-responsable. L'enregistrement des demandes de transports et la confirmation des courses aux chauffeurs ont été repris, depuis fin septembre, pas TMRL.

Les membres de l'association ont mis à profit la possibilité de se rencontrer à trois reprises, en juin, septembre et décembre, à l'occasion d'une séance proposée autour d'un café-croissant dans une salle privée de la région. Ces rencontres sont l'occasion de partager leurs expériences

Un repas avec les conjoints, organisé le 7 octobre 2021 à l'Auberge Communale de St-Sulpice, dans une ambiance de partage convivial et agréable, a été sponsorisé par les dons de nos généreux bénéficiaires que nous remercions encore.

## **Effectifs**

Au 31 décembre 2021, le BEMS comptait 28 bénévoles<sup>1</sup> actifs dont :

1 coordinateur-responsable	3 coordinateurs	23 chauffeurs
3 administratifs	1 trésorier	

Durant l'année, nous avons recrutés 4 bénévoles; 2 personnes se sont engagées pour une période limitée. Nous regrettons la cessation d'activité d'un chauffeur.

L'Association compte encore une membre d'honneur, Madame Bürki, et 4 membres en congé pour maladie ou qui pensent reprendre leur activité ultérieurement.

## **Finances**

En 2021, les recettes du BEMS se sont élevées à CHF 39'920.00 et les dépenses à CHF 39'064.80 soit un excédent positif de CHF 855.20. Le montant des recettes correspond au soutien que nous recevons de l'Association pour la prévention et le maintien à domicile (APREMADOL), de plusieurs communes et des dons de bénéficiaires pour un total de CHF 8'671.00. Il intègre également les courses qui sont facturées aux clients (CHF 30'729.00 sur la base des kilomètres effectivement parcourus) et dont le montant (CHF 30'783.00) est reversé aux chauffeurs bénévoles au titre de défraiement pour leur frais de véhicule. La différence (CHF 54.-) correspond à des versements arrondis de la part de certains bénéficiaires, à la perte sur créance, au décès d'un bénéficiaire et à quelques factures 2021 non payées et portées aux débiteurs.

L'équilibre financier est assuré par le soutien généreux de l'APREMADOL et de plusieurs communes de l'Ouest lausannois. L'association a ainsi pu compter en 2021 sur la généreuse participation des communes pour un soutien global de CHF 900.-. Ces dons uniques auront permis de garder un capital et une situation financière saine. Les bénévoles ont ainsi pu continuer leurs activités en faveur des personnes à mobilité réduite de l'Ouest lausannois durant toute l'année 2021. Que chacune et chacun ici en soit sincèrement remercié-e.

Un grand merci va également aux bénéficiaires qui, suite aux vœux que nous leur avons envoyés en fin d'année, nous ont adressé des dons qui, cumulés à fin décembre 2021, se sont élevés à CHF 3'461.00.

Bussigny, le 31 janvier 2021

Le coordinateur-responsable  
Jean Baechler

Annexes :

- Statistiques 2021. Toutes les statistiques, par commune et par mois sont disponibles sur le site [www.bems.ch](http://www.bems.ch)

---

<sup>1</sup> Plusieurs bénévoles ont une double activité, chauffeur et coordinateur par exemple.